

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



SANTÉ, ENTRAIDE

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

A partir du mois de mai, les collectes de sang se dérouleront le 1er mercredi de chaque mois, Salle Simone Veil (ex. Salle de la Mutualité), de 12h à 19h.

Mis en ligne le 02 mai 2018



DON DE SANG Soissons

Mercredi 2 mai
12h • 19h



Venez nombreux retrouver toute l'équipe de l'Établissement Français du Sang ainsi que l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles pour une journée festive

Remercier les donateurs qui se mobilisent tout au long de l'année mais aussi sensibiliser et inciter de nouvelles personnes à venir donner pour la première fois : voilà leur mission et leur défi !

Un temps fort pour rappeler l'importance de ce geste simple et solidaire : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France pour soigner 1 million de malades par an. Pour que les réserves soient reconstituées régulièrement, il est donc essentiel que les donateurs se mobilisent tout au long de l'année.

Une poche de sang se conserve 42 jours ; une poche de plaquettes 5 jours

Chaque année, grâce à la générosité des donateurs, 1 million de patients sont soignés. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Partagez votre pouvoir de sauver des vies.

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

1. Vous êtes **accueilli(e)** par un(e) secrétaire

2. Vous passez un **entretien préalable au don** afin de déterminer votre aptitude au don
3. Le **prélèvement dure de 7 à 10 minutes** et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang
4. Après votre don, vous restez une vingtaine de minutes dans l'**espace détente** "la pause A +). Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation et de s'assurer de votre bonne récupération après le don.

Avant un don de sang, nous vérifions que vous :

- > Êtes âgé(e) **de 18 à 70 ans**
- > **Pesez au moins 50 kg**
- > Êtes **muni(e) d'une pièce d'identité avec photo** (pour un premier don).
- > Êtes reconnu(e) **apte au don**
- > **ne pas être à jeun**

Si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, une mesure de votre hémoglobine est effectuée. Si votre taux est suffisant, vous pouvez donner votre sang.

Avant de vous déplacer, vérifiez que vous ne devez pas attendre un peu, notamment :

- > 1 jour : après un **soin dentaire** (carie) ou détartrage
- > 7 jours : après la fin d'un traitement par **antibiotiques**, une **extraction dentaire** ou une **pose de couronne**
- > 14 jours : après l'arrêt des symptômes d'un **épisodes infectieux**
- > 4 mois : après un **piercing**, un **tatouage**, un **voyage dans un pays où sévit le paludisme** (sauf pour le don de plasma), une **intervention chirurgicale** avec une hospitalisation de plus de 24h
- > 6 mois : après un **accouchement**

Le délai minimum entre 2 dons de sang est de 8 semaines

- > un homme peut donner 6 fois par an

> une femme peut donner 4 fois par an

Retrouver toutes les informations et les lieux de collectes sur le site de l'Établissement Français du Sang : <https://dondesang.efs.sante.fr/> <https://dondesang.efs.sante.fr/>



☰ RETOUR À LA LISTE



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

